

MINISTÈRE DES ARMÉES



ÉTAT-MAJOR

DE ZONE DE DÉFENSE DE METZ

06 AOUT 2019

Metz, le
N° 503 986/ARM/EMA/EMZD Metz/DIV.ADF/BSI/S.SEU

Le général de corps d'armée Gilles LILLO,
gouverneur militaire de Metz,
officier général de zone de défense et de sécurité Est,
commandant de zone terre Nord-est,
commandant des forces françaises
et de l'élément civil stationnés en Allemagne

à

monsieur le président de la communauté de communes du Sud-Artois

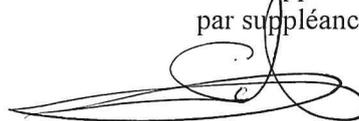
OBJET : PLUi arrêté – CC du Sud Artois 62.

RÉFÉRENCE : lettre du 12 juillet 2019.

Par correspondance visée en référence, vous m'avez consulté pour avis à propos du plan local d'urbanisme intercommunal de la communauté de communes du Sud-Artois, arrêté par délibération du conseil municipal du 9 juillet 2019.

En réponse, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'émetts un avis favorable à ce PLU arrêté.

Le commandant Alain SABATIER
chef de la division appui des formations,
par suppléance



COPIES :
COMBdD Lille
USID Lille
DIRISI Metz